

## GT TRANSFERT MISSIONS FISCALES

La direction générale a convoqué le 12 mai un groupe de travail dédié au transfert des missions fiscales.

### DES DÉGÂTS SOCIAUX PRÉVISIBLES

À l'ouverture, la CGT a rappelé son opposition à cette réforme et ne comprend toujours pas l'acharnement à vouloir mettre en œuvre une réforme non justifiée et inefficace. La marche arrière opérée par le ministère sur une partie du transfert des amendes ou de la TICPE n'est pas suffisante. Nous craignons pour nos missions de contrôle, les effets sur les recettes de l'État et les dégâts psycho-sociaux sur les collègues dans les services.

En effet, les fiches de signalement se multiplient, et les commentaires des collègues ainsi que les réponses de leurs chefs de services laissent peu de doute sur la responsabilité de l'employeur et de ces réformes sur le mal-être et le climat délétère dans les services restructurés.

La CGT insiste également sur le non-respect des engagements pris en 2021 concernant les mesures d'accompagnement (notamment dans les directions locales), l'avenir spécifique des services fortement restructurés (SND2R, SNRP Boissy, Lesquin, RI, pôles fiscalité énergétique, etc) et les projets de « démétropolisation » de services de l'IDF qui seront transférés à Metz notamment.

Par ailleurs, l'ordre du jour de cette réunion (mesures d'accompagnement + fiches métiers succinctes) ne permet pas de tout évoquer avec le temps nécessaire.

C'est la raison pour laquelle la Directrice générale propose de scinder les discussions :

⇒ évoquer ce jour les impacts des transferts sur les effectifs dans les services concernés.

⇒ faire un groupe de travail « recettes interrégionales » très rapidement pour un focus particulier suite à l'audit de l'inspection générale des finances (avenir du réseau comptable). En effet, la CGT rappelle que c'est l'administration qui fragilise les services, et qui ensuite dit qu'il faut fermer les services fragilisés... Or il faut réfléchir en fonction du besoin de douane sur le territoire pour un service public douanier à la hauteur des enjeux.

⇒ faire des réunions techniques dédiées concernant les transferts « amendes », « CI » et « TICPE »

Concernant les services VITI, la DG dit faire un gros travail de recensement mais qu'il n'y a pas d'objectif de centralisation pour le moment.

Concernant les mesures d'accompagnement, la Directrice générale propose de prolonger la discussion à l'occasion du prochain comité de suivi (31/05).

Elle informe :

⇒ que le cadre (fiches négociées en 2021) ne sera pas changé mais qu'il convient de les faire appliquer intelligemment dans les régions

⇒ que les erreurs locales viennent d'une application « mécanique » des textes... Ce à quoi la CGT répond que le H de RH signifie HUMAINES et rien d'autre

⇒ que la DG s'engage à ce qu'il y ait un traitement individuel et au cas par cas de chaque dossier d'agent restructuré... Ce à quoi la CGT répond que c'était les engagements pris en 2021/2022

⇒ que la CGT a raison sur la cellule d'accompagnement social qui doit reprendre toute sa place comme elle était initialement prévue..., et non ce qu'elle est devenue



S'agissant des principes de 2021, ils ont été rappelés et seront mis en œuvre :

⇒ on définit qui est un agent dont le poste est substantiellement impacté et qui sera donc restructuré en fonction du transfert

⇒ on accompagne en prenant le temps et en respectant les engagements. Les DR/DI seront à nouveau sensibilisés

⇒ le switch est possible

⇒ les priorités inscrites dans les mesures d'accompagnement sont rappelées

⇒ les listes nominatives sont proscrites

⇒ le déménagement est une opération de restructuration

Concernant les impacts des transferts sur les effectifs, la DG nous a communiqué des tableaux chiffrés. La CGT estime toutefois que ces tableaux sont incomplets puisqu'ils ne reprennent pas les effectifs réels dans les services. Nous demandons que les effectifs réels de 2021, 2022 et 2023 soient ajoutés pour mesurer le véritable impact des transferts sur les suppressions.

En effet, de nombreux services sont déjà victimes de baisse d'effectifs depuis les annonces de transfert, il faut donc une sincérité dans les chiffres annoncés. La Directrice générale est d'accord et nous enverra ces tableaux.

Les impacts ont été calculés (par les DR/DI) sur les postes comptables, les services de remboursement et la fiscalité. Ils nous ont été présentés par structure, par DI, par catégorie, par âge et par genre. La CGT invite tous les agents à demander les explications sur ces chiffres auprès de leurs chefs de services. Ce sont les comités sociaux d'administration (anciens comités techniques) locaux qui valideront ces impacts.

La CGT rappelle que la charge de travail doit être évaluée à son juste niveau, incluant toutes les tâches. La Directrice générale partage ce principe et reconnaît la fragilité de l'enquête temps.

Ensuite, la liste des 246 agents restructurés et identifiés fera l'objet d'une présentation en comité de suivi afin que tout le monde puisse s'assurer que chaque agent bénéficiera d'un accompagnement telles que les mesures le prévoient.

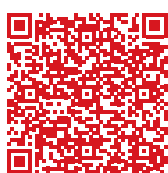
La CGT revient sur les fiches de signalement dans certains services, notamment les RI, où les agents subissent les attermoissements au gré des annonces ministérielles et où les collègues ne savent plus comment appréhender un avenir incertain et entaché d'inquiétudes légitimes. C'est humainement insupportable et certains receveurs soutiennent les agents en ce sens.

## LES RECETTES INTERRÉGIONALES

L'inspection générale des finances a rendu son rapport. La CGT, comme d'autres, a demandé sa transmission, puisque nous avons été auditionnés.

La DG présentera les préconisations et différents scénarii : statu-quo avec réduction d'effectifs/centralisation/transfert compta à FIP. La CGT s'indigne de tels projets à court terme alors qu'elle a défendu le maintien d'un réseau comptable pérenne et de proximité, internalisé aux douanes. Ces scénarii n'ont qu'un objectif comme toujours, supprimer des emplois ! Elle demande que le GT se réunisse le plus tôt possible.

De même, la mission en charge des transferts nous fait un état des lieux « technique ». Il fait un état des restes à recouvrer en cours de transfert... facilités par un gros volume d'apurement (jolie formule pour parler des créances réglées, mais surtout des admissions en



non-valeur mises en œuvre donc les cadeaux aux infracteurs). La DG nous informe qu'une communication sur le sujet sera faite.

La CGT rappelle le tract intersyndical qui dénonçait les « cadeaux aux infracteurs » par ces ANV massives qui n'avaient qu'un objectif : faciliter le transfert des missions fiscales !!!

## LA TICPE

La DGDDI et la DGFIP réfléchissent ensemble à la manière de conserver les contrôles aux douanes mais aussi à trouver l'outil de communication idéal entre les deux administrations ou encore à communiquer avec les filières professionnelles. La CGT rappelle que cette taxe ne doit pas être transférée, s'agissant du cœur de métier puisque à l'importation.

## LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Des difficultés de statuts ont été identifiées pour certains opérateurs (bouilleurs de crus / occasionnels). Ces points sont en cours de négociations avec la DGFIP, tout comme l'évolution de certaines applications métier (CIEL).

## LA DÉMÉTROPOLISATION

Pour répondre à une directive du gouvernement, mais aussi et surtout pour trouver des activités, d'ici 2025/2026, à transférer à Metz pour limiter les dégâts sociaux occasionnés par le transfert des missions fiscales, la DG continue de chercher des missions à transférer. Elle cherche des activités mais souhaite prendre des précautions vis-à-vis des collègues de l'IDF. Elle aura des choses à présenter lors du comité de suivi du 31/05.

Tout ceci fera donc l'objet de futures réunions spécifiques dont nous vous ferons des comptes-rendu bien entendu.

**Comme vous pouvez le constater, ce chantier du transfert des missions fiscales a occasionné et occasionne toujours de nombreuses contestations mais surtout de nombreuses inquiétudes pour les collègues concernés.**

**Nous continuerons de combattre ces transferts et les effets dévastateurs sur les douaniers et l'avenir des services comme nous continuerons de défendre les intérêts des collègues et le renforcement du service public douanier.**



**Notre priorité, c'est vous !**